AVIS PUBLIC

PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2027, 2028, 2029, 2030 ET 2031

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Châteauguay, lors de sa séance extraordinaire du 19 octobre 2026, à 18 h 30, adoptera le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2027, 2028, 2029, 2030 et 2031.

Cette séance aura lieu à la Cour municipale située au 71, rue Principale, à Châteauguay, et les délibérations du conseil de même que la période de questions portera exclusivement sur le programme quinquennal d'immobilisations.

Donné à Châteauguay, ce 8 octobre 2026.

Le greffier adjoint,

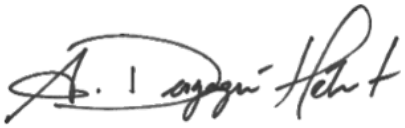

Alexis Desgagné Hébert, avocat

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC D'APPROBATION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2027, 2028, 2029, 2030 ET 2031

Je soussigné, Maître Alexis Desgagné Hébert, agissant en ma qualité de greffier adjoint de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date 8 octobre 2026, le présent avis public d'approbation du programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2027, 2028, 2029, 2030 et 2031 à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, comme prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 8 octobre 2026, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 8 octobre 2026.

Le greffier adjoint,

Alexis Desgagné Hébert, avocat